



# **Contrat de ville du Mantois 2015-2020**

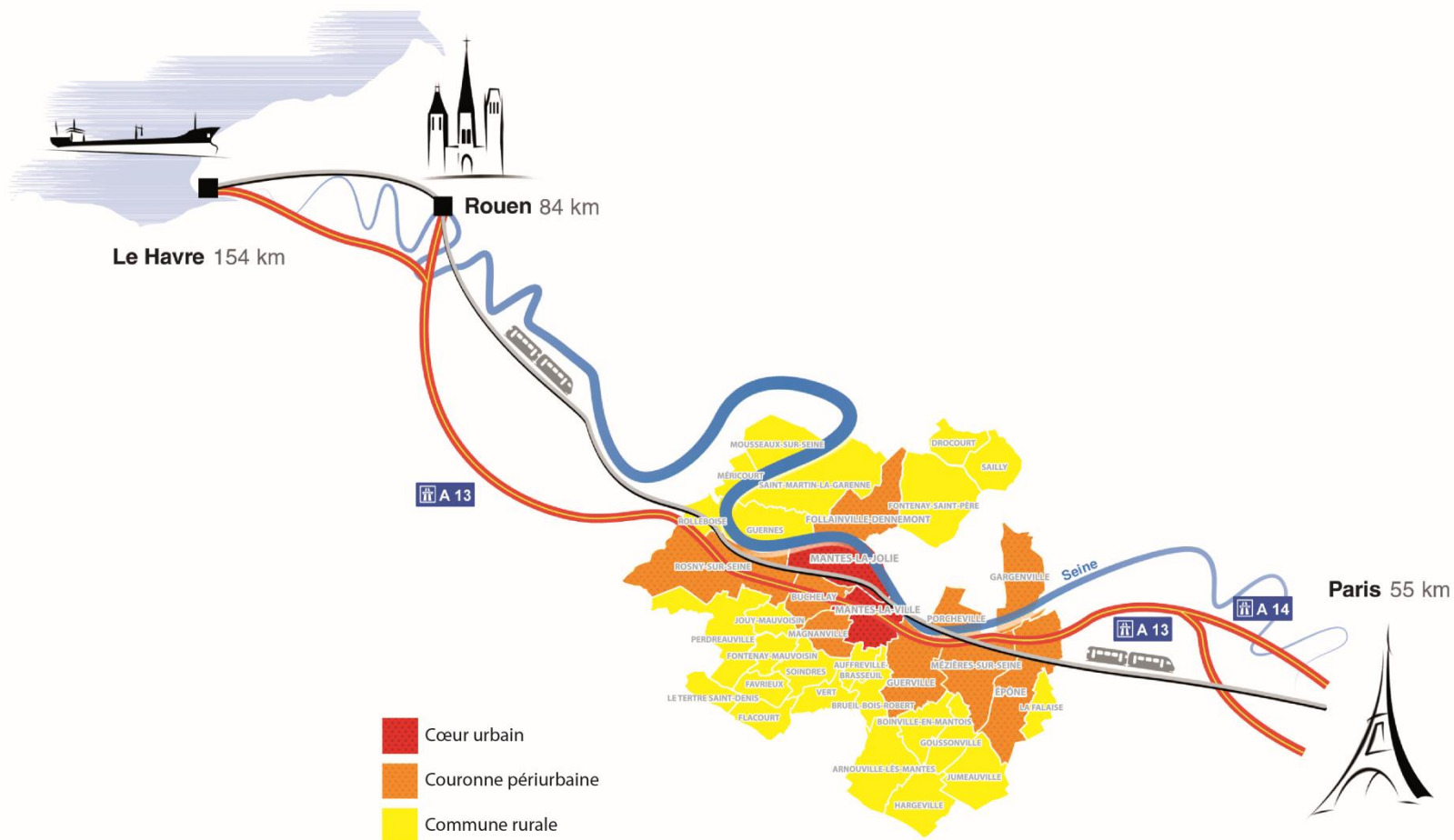
**Club des agglos de l'ADCF – 24 juin 2015**

**Camy-info.fr**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE MANTES EN YVELINES**

Rue des Pierrettes  
78200 MAGNANVILLE  
Tél. : 01 30 98 78 00  
Fax : 01 30 98 78 01

# L'agglomération de Mantes-en-Yvelines



## L'agglomération de Mantes-en-Yvelines

- Sur l'axe Paris – Rouen – Le Havre, à **55 km de Paris**, 150 km de la côte normande
- **le long de la Seine**, un territoire **entre ville et nature** composé de 2 villes centre, 9 communes péri-urbaines et 24 communes rurales
- **115 000 habitants** – 35 communes
- Près de **600 entreprises** et + **25 000 emplois**
- Une **histoire** partagée de **l'intercommunalité** (District 1966)



## Une histoire marquée par la politique de la ville

- Création de la **ZUP du Val Fourré en 1959** : + 8000 logts, 25 000 hab
  - Cité dortoir des salariés des industries automobiles de la Seine Aval
  - 1991 : émeutes urbaines

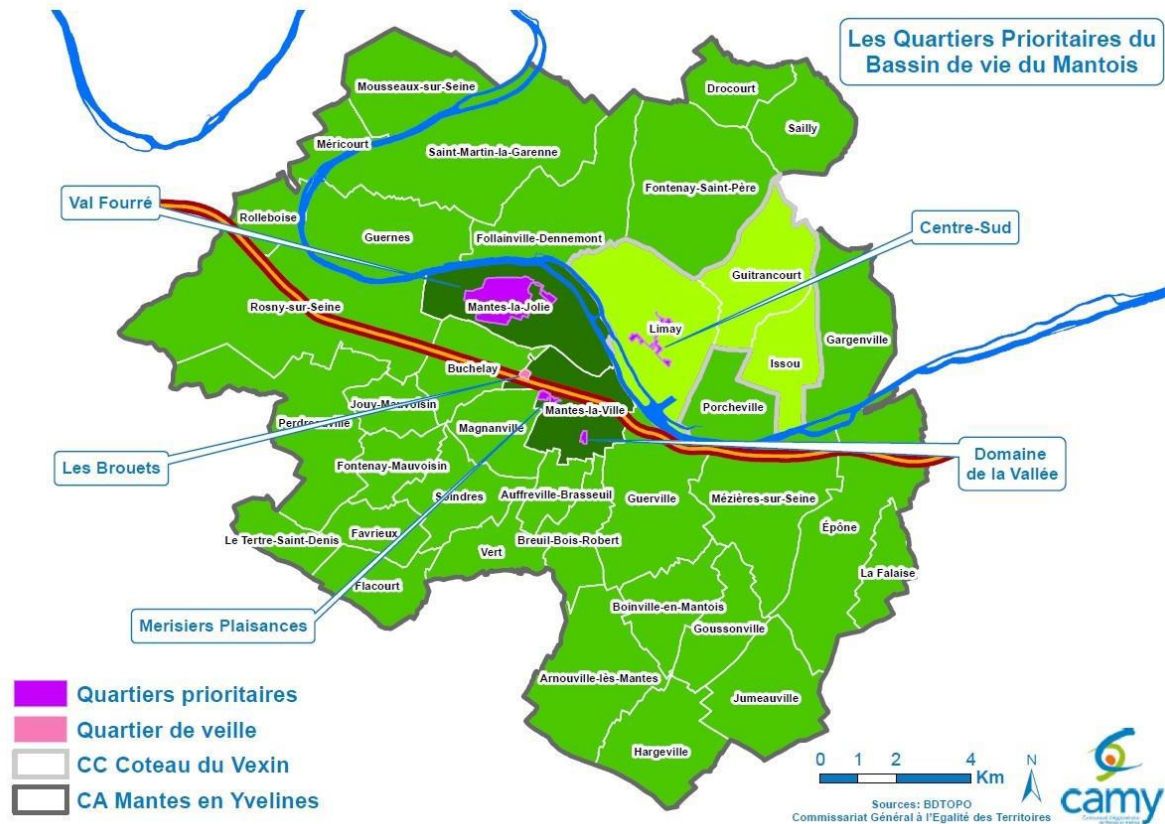
Puis ZUS des Merisiers-Plaisances à Mantes-la-Ville
- Une histoire urbaine et sociale qui a nécessité **des politiques d'exception** dans les quartiers d'habitat social
- Une organisation du territoire pour porter **dès son origine un projet de développement social et urbain dans une approche transversale** de la politique de la ville
- La mobilisation de **tous les dispositifs publics de réduction des inégalités territoriales** depuis près de 20 ans

## Une dynamique de rééquilibrage, mais des écarts persistants entre les territoires

- **Un ambitieux projet de rénovation qui a transformé les quartiers**, renouvelé son cadre de vie et contribué à **changer l'image** des quartiers dans l'agglomération
  - **Des services et des équipements publics** fortement présents
  - Une gamme complète de **services et de projets pour les habitants** proposés par les centres de vie sociale, les associations
- Mais une **dégradation des conditions de vie socio-économiques des habitants** : progression de la pauvreté et précarité; fragilité des situations familiales et scolaires
- Confirmation des **4 quartiers du Mantois en géographie prioritaire** de politique de la ville :
  - Val Fourré à Mantes-la-Jolie (NPNRU)
  - Merisiers-Plaisances et Domaine de la vallée à Mantes-la-Ville (Brouets en veille)
  - Centre-sud à Limay (PIR)

## Les 4 quartiers prioritaires du Mantois

- **32 000 habitants**, soit  $\frac{1}{4}$  du bassin de vie
- **9 700 € de revenu médian** /unité de conso (11 250 € seuil en idf)
- **25% taux de chômage** (13% agglo), 47% pour les Jeunes
- **Baisse délinquance** (-30% depuis 2009)
- Une forte **image « quartier »**



## Le Contrat de ville, une opportunité pour le territoire

- Une opportunité pour **poursuivre l'intervention dans une logique de développement et d'intégration des quartiers** aux dynamiques du pôle urbain
- association de la CAMY, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville avec Limay pour conduire le contrat **à l'échelle du bassin** dans une logique de cohérence et d'efficacité de l'intervention publique
- Le Contrat de ville, un projet intégré au service du développement et du soutien aux quartiers prioritaires : **rôle d'ensemble**



## Les trois piliers :

- ***Vers des quartiers attractifs et intégrés dans l'agglomération*** (dont protocole ANRU)
- ***Mobiliser tous les leviers pour produire de l'emploi local au bénéfice des habitants des quartiers***
- ***Développer le lien social et la proximité comme facteur d'une insertion sociale réussie***
- Des enjeux transversaux
- Un dispositif d'observation et d'évaluation
- Une ébauche de maquette financière

**Signature le 25 juin 2015**



## Le Contrat de ville du Mantois, méthode et faits marquants

- Une **dynamique de projet** conduite **avec les partenaires**
- Un **contexte politique singulier** qui a nécessité un pilotage adapté : pas de copil, un comité de suivi réunissant le Sous-Préfet et les DGS
- Une **multiplicité d'acteurs « collectivités »** : 1 agglo, 3 communes , 1 direction de projet RU externalisée / *jeu d'acteurs !!*
- **Appui sur les forces vives du territoire** (pas d'AMO) et sur les travaux conduits (PSL, bilan CUCS, observatoire cohésion urbaine et sociale)
- Méthodologie de **conduite de projet classique** : diag / orientations / objectifs / pistes d'actions ...
  - Beaucoup de travail « en restreint »
  - Des groupes de travail thématiques avec partenaires élargis pour recueillir la matière
- Un **calendrier « cadencé »** : août 2014 – avril 2015

## Le Contrat de ville, une opportunité pour l'agglomération de Mantes-en-Yvelines

- Pour **renforcer l'agglomération dans son rôle de pilote**, de coordination et garant de la cohérence d'ensemble; mais une **légitimité à trouver**
  - 👉 Une coordination intercommunale « utile » pour élaborer le contrat dans les délais
  - 👉 Si la gouvernance du contrat légitime l'agglomération, **l'enjeu est de faire vivre ce pilotage**
- À ce stade, **collaboration entre les équipes projet** de type « informelle » et **technique**
  - Maintien des organisations en place : un chef de projet communal et un communautaire
  - La gouvernance politique du territoire n'a pas encore été l'occasion d'engager de réflexions sur l'évolution des organisations (mutualisation, mise à disposition, transfert)
- En interne à l'agglomération, permet la **mise en synergie des politiques structurantes de l'agglomération** ⇒ vient interroger le rôle et la place de la politique de la ville dans l'organisation de l'administration (plus value du mode projet, et des compétences en ingénierie financière)

## La mise en œuvre du contrat de ville dans les champs de l'économie et de l'emploi

- Atout de l'**existence d'une Stratégie Territoriale Emploi** depuis 2004
  - échelle intercommunale : mixité des publics
  - Repositionnement des acteurs
  - Des expériences de projets dédiés aux besoins
- Mais **2 enjeux à relever** :
  - Savoir répondre aux **spécificités du public quartier** : comprendre et innover dans les approches
  - Mobiliser les outils du développement économique pour **créer de l'activité** dans les quartiers
    - Décloisonner les approches et faire travailler ensemble
    - Organiser les moyens
    - Logique de guichet : ZFU / PACE
    - Faire que les opportunités d'emploi bénéficient aux habitants des quartiers : un dispositif territorial d'appui aux employeurs fondé sur l'expérience « clauses sociales »